

Bonjour à tous,

Nous espérons que vous vous portez bien.

Après de nombreux mois de suspension des activités, le Comité Directeur s'est réuni pour statuer sur la fin de saison et le dédommagement que nous pouvons proposer aux adhérents de l'École de Natation (Eveil, Dauphins Bronze à Or) et groupes Loisirs (adolescents et adultes).

A ce jour, le stade nautique demeure fermé au Club, selon les règles imposées par le contexte sanitaire aux établissements sportifs clos. Comme depuis le début de cette crise sanitaire, nous n'avons aucune visibilité sur une éventuelle levée des restrictions permettant la réouverture du stade nautique cette saison.

A cela s'ajoutent, malheureusement pour nous tous, les travaux du stade nautique... La piscine sera donc fermée pour la première tranche des travaux (rénovation des bassins existants), du 31 mai 2021 à janvier 2022.

Malgré la volonté des dirigeants et éducateurs de poursuivre les activités, aucun bassin de repli n'a été identifié afin de permettre la continuité de l'ensemble des activités dans les mêmes conditions et avec les moyens financiers possibles du club.

Le Comité Directeur a donc dû prendre la décision de mettre fin aux activités pour la saison 2020-2021, à son plus grand regret.

La reprise de l'école de natation et des groupes loisirs aura lieu en **janvier 2022**, dès que le club pourra réintégrer le stade nautique ; et ce, jusqu'à fin mai 2022, date à laquelle le stade nautique fermera pour la deuxième tranche des travaux (aménagement du nouveau bassin).

		Saison 2021 - 2022	
Juin à Aout 2021	Septembre à Décembre 2021	Janvier à Mai 2022	Mai à Juin 2022
Travaux stade nautique – 1 ^e tranche (rénovation)		Réouverture partielle (public et clubs)	Travaux stade nautique – 2 ^e tranche (création nouveau bassin)

Tableau récapitulatif du planning prévisionnel des travaux du stade nautique et impact sur le fonctionnement du PVN

Nous sommes bien conscients que peu de séances ont pu être honorées cette saison et nous vous proposons plusieurs options de dédommagement :

1. Dédommagement de 150 euros par nageur/adhèrent pratiquant.
2. Participation au fonctionnement du club : dédommagement partiel, à hauteur de 50% (75 euros par nageur/adhèrent pratiquant) ;
3. Participation à la survie et au fonctionnement du club : pas de dédommagement pour cette saison et report de la cotisation en guise d'inscription pour la courte saison 2022 (de janvier à fin mai) – il faudra vous inscrire via le site Swim Community mais aucun paiement ne vous sera demandé ;
4. Soutien au club sans contrepartie : vous renoncez à tout dédommagement et vous faites don du montant de votre cotisation au club. Ce don est déductible de vos impôts (à hauteur de 66%).

Nous vous demandons de faire votre choix entre ces 4 options en remplissant le formulaire accessible via le lien ci-dessous, avant le **dimanche 30 mai 2021 à minuit**:

https://docs.google.com/forms/d/1kMwsYIYZ1wJlbSLgeWP_QWJ5xZsAOpSwli0d4wjB6Y/edit

- Le formulaire est à remplir pour chaque nageur (exemple : Famille de 2 nageurs licenciés au PVN = 2 formulaires à compléter).
- Aucune demande ne sera acceptée par d'autres moyens.
- Après le dimanche 30 mai 2021 minuit, en l'absence de réponse, aucun dédommagement ne sera effectué.

Veillez vérifier également l'exactitude de votre adresse postale sur votre compte Swim Community. Les règlements seront envoyés en juin.

Nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension face à cette situation inédite, qui coïncide, malheureusement, avec les travaux du stade nautique.

Nous sommes impatients de vous retrouver en Janvier 2022 dans un stade nautique rénové.

Suivez les nouvelles du club via son site web ou les réseaux sociaux. Nos compétiteurs poursuivront leurs entraînements et les compétitions, dès que cela sera redevenue possible, en portant haut et fort les couleurs de PVN. Go go go PVN !!!

Sportivement,

Le comité directeur du PVN